Le progrès technique générateur de gains de productivité bouleverse fondamentalement les structures productives !

Le progrès technique peut se définir comme les idées nouvelles qui améliorent l’existant. La frontière avec l’innovation est très poreuse et souvent les deux notions se confondent.

Le progrès technique est générateur de croissance économique c’est-à-dire une hausse de la production sur une prériode donnée. Cela est vrai car le progrès technique améliore l’efficacité des facteurs de production. Prenons un exemple simple. Autrefois produire un mur prenait plus de temps qu’aujourd’hui. Cela est d’autant plus vrai qu’auparavant, les avanacés technologiques ne permettaient pas de produire un mur efficacement avec des outils sophistiqués. Le progrès technologique et les inventions ont donc permis d’améliorer l’efficacité des facteurs de production notamment le facteur capital avec l’apport de truelles par exemple ou de machines plus performantes encore.

L’emploi quant à lui peut se définir économiquement parlant comme l’ensemble du travail fourni au sein d’une économie nationale, par l’ensemble de la population active qui n’est pas au chômage.

Une question apparaît et est celle de la possible corrélation que l’ont peut opérer entre l’emploi et le progrès technique.

Les avancés technologiques sources de gains de productivité par l’amélioration de l’efficacité des facteurs de production sont-elles génératrices de chômage ?

Dans une première partie nous montrerons que le progrès technique peut impacter favorablement l’emploi puis dans une seconde partie nous tenterons de montrer que le progrès technique peut aussi s’apparenter à des destructions d’emploi .